

## La Loire en des temps très anciens Du Néolithique à l'Antiquité

Paul Valette

Tout milieu humanisé a une géographie et une histoire. Ces deux pratiques permettent d'identifier, de décrire et de comprendre les transformations, plus ou moins profondes, voire les mutations qui ont affecté tout ou partie du territoire.

Ainsi, en ce qui concerne la vallée de la Loire et la plaine du Forez, géographes et historiens purent, grâce à une documentation abondante, étudier de façon précise les profonds changements du milieu naturel, de l'économie et de la société rurales qui jalonnèrent le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Les chercheurs concernés par les périodes pré/protohistoriques et par l'Antiquité n'ont pas encore atteint un niveau de connaissance équivalent<sup>2</sup>. Les informations obtenues par le recensement des découvertes anciennes, et surtout les nombreuses campagnes de prospections terrestres et aériennes étoffent le *corpus* des sites de peuplement dans la plaine alluviale et ses abords<sup>3</sup>. Surtout, et c'est sur cela que nous voudrions mettre l'accent, des fouilles d'envergure, peu fréquentes jusqu'ici, conduites par des équipes pluridisciplinaires – c'est nouveau – ont permis depuis le début des années 2000, de lever enfin le voile sur ces temps fort anciens.

### LE MILIEU NATUREL : UNE PLAINE ALLUVIALE, UN FLEUVE

« Le fleuve et ses abords » tel aurait pu être le titre consacré à la présentation rapide des éléments essentiels du milieu naturel. Il est emprunté à l'un des thèmes étudiés par J.-N. DEGORCE dans son ouvrage consacré aux milieux humides dans la Loire<sup>4</sup>, ouvrage de géographie dont les données ne peuvent pas malheureusement être extrapolées aux époques que nous envisageons.

Dans cette présentation du milieu physique nous nous en tiendrons à quelques éléments généraux tels que la géomorphologie, les sols, le cours du fleuve qui ont très certainement influencé l'occupation humaine.

Le schéma de la géomorphologie de la plaine du Forez proposé par A. LE GRIEL<sup>5</sup> (fig. 1) révèle l'importance de la période du Quaternaire pendant laquelle l'action des cours d'eau a profondément remodelé le paysage. Sur la rive droite du fleuve d'importantes nappes alluviales sont disposées en terrasses dont la genèse s'explique par les variations du régime fluvial entre les périodes froides et les périodes de réchauffement, mais aussi par des mouvements du sol. Leurs rebords respectifs sont aujourd'hui largement estompés<sup>6</sup> ce qui donne une topographie relativement plane. Le matériel alluvial présente une grande variété selon la pétrographie et la localisation dans la vallée. Généralement de gros blocs en constituent la base. Ils sont

---

<sup>1</sup> TOMAS (F.) ; *La création du paysage forézien*. In : Paysages et milieux naturels de la plaine du Forez ; Centre d'études foréziennes, 1984, p. 49-65.

<sup>2</sup> Il faut mentionner les apports importants de la thèse de V. GEORGES : Le Forez du VI<sup>e</sup> millénaire au I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. Territoires, identités et stratégies des sociétés humaines du Massif central dans le bassin amont de la Loire (France). Université de Bourgogne, Dijon, 2007, 2 vol., 433 p.

<sup>3</sup> Le Bulletin du Groupe de recherches archéologiques de la Loire (GRAL) rend compte annuellement des résultats de ces travaux.

<sup>4</sup> DEGORCE (J.-N.) ; Les Milieux humides dans la Loire. Centre d'études foréziennes, Publications université Saint-Étienne, 1995, 377 p.

<sup>5</sup> LE GRIEL (A.) ; *Géologie et relief de la plaine du Forez*, In : Paysages et milieux naturels ; *op. cit.*, p. 139 à 188, plus particulièrement p. 108 à 115.

<sup>6</sup> Leurs altitudes actuelles par rapport au niveau du fleuve vont de 5 m à Feurs, 20 m à Magnieu-le-Gabion et 35 m à Veauche.

recouverts par des lentilles de graviers, de sables grossiers et d'argiles. Dans le lit majeur une nappe de limons fins, déposée par les crues, recouvre l'ensemble.

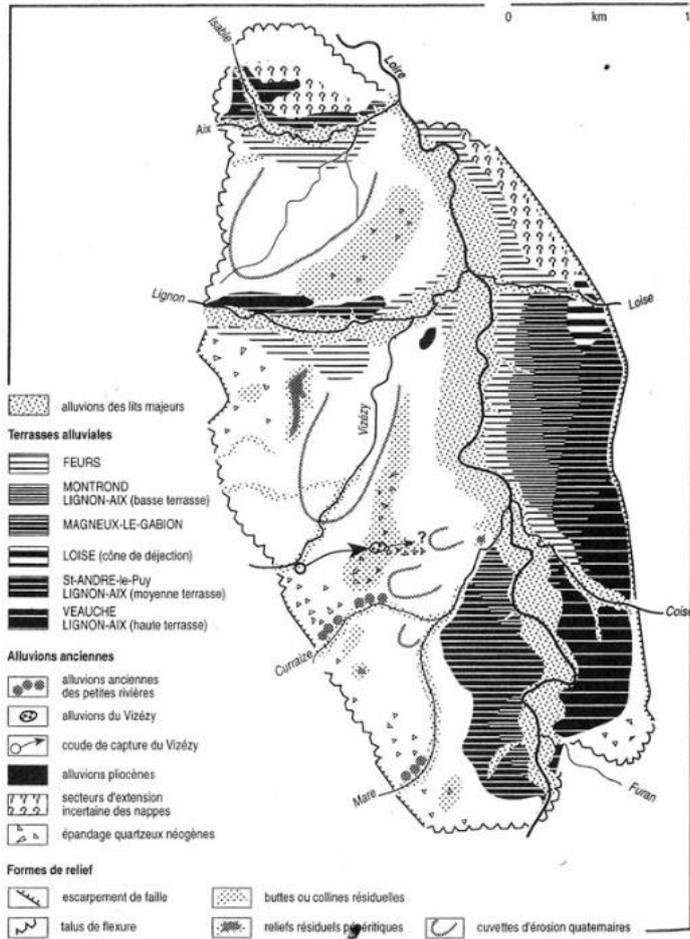


Fig. 1/ Carte géomorphologique simplifiée de la plaine du Forez. In : LE GRIEL (A.), 1984.

Sur la rive gauche la partie occidentale de la plaine, beaucoup plus étendue, présente une topographie plus vallonnée. Les affluents du fleuve y ont largement étalé leurs alluvions et l'on y reconnaît le phénomène de terrasses (Lignon, Aix). Le Vizézy et l'Onzon ont façonné de larges cuvettes dans les sables argileux.

Sur une carte géologique simplifiée, la plaine se partage en grandes zones ; un secteur argilo-sableux au centre, bordé à l'ouest (rive droite du Vizézy) par des sables et au sud (Sury-le-Comtal) par des calcaires : ailleurs dominent les argiles sableuses.

Ces alluvions ont généré des sols d'une très grande variété dont les aptitudes agricoles n'ont pas manqué d'influencer, si ce n'est de déterminer, l'implantation humaine selon les époques <sup>7</sup>.

Les varences constituent les sols les plus représentatifs de la plaine, aussi bien sur les terrasses de la rive droite que sur la rive gauche. Sols lessivés, soit très perméables (varences légères) soit au contraire s'égouttant lentement (varences lourdes) ils ne comportent aucun élément de fertilité.

Les chaninats se concentrent principalement au centre de la plaine. De structure argileuse, ils sont très sensibles à l'eau selon les saisons. Par contre ils présentent de bonnes qualités chimiques. Les chambons concernent les alluvions récentes du fleuve. Formés de terre fine mêlée à des alluvions plus ou moins grossières et à du sable ces sols sont considérés comme les plus fertiles malgré l'absence de calcaire.

D'une manière générale ces sols eurent au XVIII<sup>e</sup> siècle une réputation de médiocrité, jugement qui explique les efforts des propriétaires physiocrates de ce siècle et surtout de ceux du siècle suivant pour y apporter de considérables améliorations. Mais cette appréciation n'était peut-être pas celle de l'agriculteur de l'Antiquité ou du Néolithique !

La Loire ! Fleuve sauvage, fleuve fantasque aux crues redoutables et dont le tracé du lit majeur porte les traces de ses caprices (fig. 2). Une série de méandres, plus ou moins affirmés, jalonnent son cours. Ceux localisés au nord de Marclopt, d'une grande régularité, ont calibré, du fait de leur migration, une large plaine alluviale inondable de 2 à 3 kilomètres de largeur. L'existence de méandres délaissés, de chenaux morts (les « gourds ») témoignent de ces fluctuations du cours du fleuve dans le temps. Les archives médiévales en ont

<sup>7</sup> TOMAS (F.) ; Le Relief et les sols de la plaine du Forez, Thèses et Mémoires, n° 3, Centre d'études foréziennes, 1971, 117 p. Pour une carte des sols voir fig. 7 p. 26.

conservé des traces <sup>8</sup> mais leur existence peut être plus récente, consécutive aux fortes crues de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>9</sup>.

Il faut noter la dissymétrie entre les territoires de la rive occidentale qui ont connu une grande stabilité et ceux de la rive orientale beaucoup plus impactés par la dynamique du fleuve depuis l'époque protohistorique (présence de « balmes » creusées par le fleuve). Dans le premier cas les sites archéologiques sont peu enfouis, en particulier ceux situés sur les zones hautes des anciens chenaux de la Loire et sont donc plus facilement repérables. Ailleurs, l'action du fleuve a eu un effet négatif dans la mesure où un fort débit a pu détruire certains sites et en disperser le matériel. Par contre un fort alluvionnement, dû à des eaux chargées de limons fins, a comblé certains chenaux « piégeant » et préservant ainsi des structures d'occupation (sols, foyers, etc.). Cependant, une couverture alluviale uniforme et de forte épaisseur ne facilite guère les prospections.

Les observations effectuées en 2003 par V. Georges <sup>10</sup> lors de sondages dans la plaine alluviale au lieu-dit « Les Chaninats » (commune d'Andrézieux-Bouthéon) illustrent tout à fait ce propos (fig. 3). La stratigraphie correspond au comblement d'un ancien vallon positionné à l'est de la plaine d'inondation. Le niveau archéologique s'insère au sein d'une couche limoneuse, riche en charbons de bois qui surmonte des couches sableuses au contact du plancher formé de galets quaternaires. Les vestiges de l'occupation humaine (céramiques fragments osseux) correspondent à des rejets provenant d'un habitat proche daté du Bronze ancien.

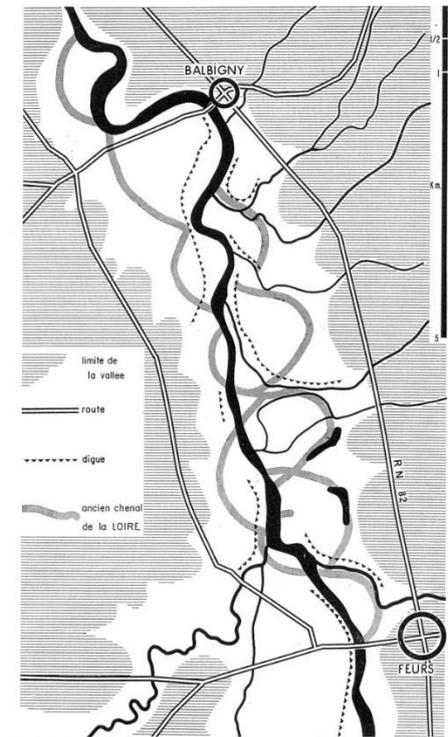
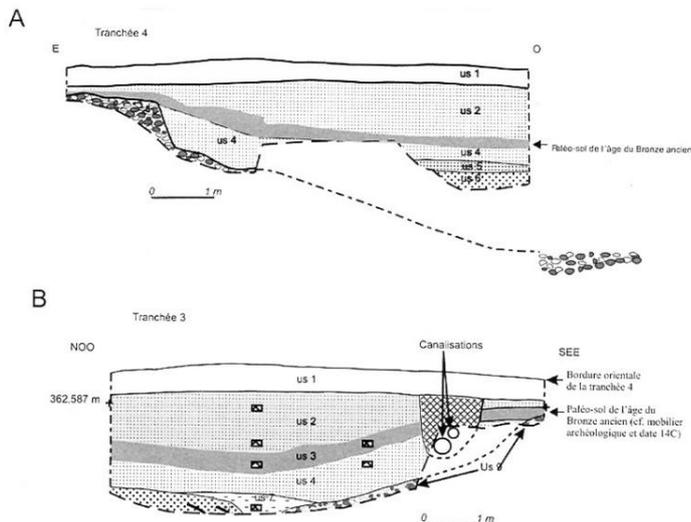


Fig. 2/. La vallée de la Loire de Feurs à Balbigny. In : TOMAS (F.), 1971.



Ce témoignage ponctuel est significatif de la présence humaine au cœur de la vallée, il y a environ 4 000 ans. Il s'inscrit dans un ensemble de découvertes qui se sont multipliées depuis près de deux décennies et qui apportent une vision nouvelle des rapports entre l'homme et le fleuve.

Fig. 3/. Site des « Chaninats » (Andrézieux-Bouthéon). Coupes stratigraphiques de la plaine d'inondation à la jonction entre la basse plaine et la très basse plaine. D'après GEORGES (V.), *Bulletin GRAL*, 2011. Le niveau de sol de l'âge du Bronze ancien marque le démarrage de la sédimentation limoneuse au-dessus du niveau sablo-graveleux qui couvre le plancher de galets.

<sup>8</sup> DUFOUR (J.-E.) ; *Dictionnaire topographique du Forez*, 449 : « *Apud Chambeonem...Terre sita en Leri Veilh* » (1373).

<sup>9</sup> TOMAS (F.), DEGORCE (J.-N.) ; *Heurts et malheurs de la vallée de la Loire en Forez*, In *Paysages et milieux naturels...*, op. cit. en particulier p. 72 à 78.

<sup>10</sup> GEORGES (V.) ; *Les indices d'un habitat de l'âge du Bronze ancien vers 2000 av. J.-C. au lieu-dit « Les Chaninats » à Andrézieux-Bouthéon (42 Loire) dans la plaine alluviale de la Loire*, *Bulletin GRAL*, 21, 2011, p.119 à 124.

## DES HOMMES PRÉCOCEMENT INSTALLÉS PRÈS DU FLEUVE

La connaissance du peuplement de la plaine alluviale de la Loire a profité de circonstances assez exceptionnelles. D'abord, Le Forez a été intégré à un important programme d'études interdisciplinaires concernant l'ensemble du cours de la Loire et regroupant archéologues, géomorphologues, historiens, spécialistes des paléo-environnements. Prospections, sondages concernèrent la section du fleuve entre Andrézieux-Bouthéon et Montrond <sup>11</sup>.

Ensuite, l'extension de gravières a permis le décapage de surfaces importantes : environ 6 ha à Saint-Laurent-la-Conche/Marclopt (2003-2008) sur la rive droite et en 2005 de 5 ha à Chambéon, rive gauche <sup>12</sup>. Enfin, l'aménagement d'une ZAC à « La Font de l'Or » (commune de Cleppé), au sud du péage autoroutier de l'A72, s'est accompagné d'une fouille préventive sur près de 2 ha.

Nous présentons brièvement les principaux apports de ces recherches.

### Section Andrézieux-Montrond.

Sur ce tronçon de la vallée 44 sites ont été mis en évidence dont 26 permettent une datation depuis le Néolithique jusqu'à la période gallo-romaine (fig. 4). Les occupations les plus anciennes consistent en paléosols conservés soit en certains points hauts soit dans des chenaux du fleuve en voie de comblement. Les périodes concernées varient d'un point à l'autre : Néolithique moyen (début du IV<sup>e</sup> millénaire) à Rivas, Bronze final (II<sup>e</sup> millénaire) à Boisset-lès-Montrond et début du Bronze moyen (milieu du III<sup>e</sup> millénaire) à Craitilleux.

L'analyse pollinique effectuée sur une carotte prélevée à Craitilleux permet de préciser l'aspect que devait présenter alors la vallée <sup>13</sup> : « À la base, l'hypothèse d'un peuplement de pins sur les versants proches et même dans la vallée (...) le méandre est alors encore en eau. Puis le lit se comble progressivement et s'installe une végétation hygrophile. Les modifications enregistrées en bordure de ce milieu humide laissent supposer que la vallée est utilisée par l'homme qui y pratique la culture des céréales et surtout l'élevage au Néolithique ancien et moyen (V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.). »

La fréquence des sites de La Tène ainsi que de ceux de l'époque gallo-romaine atteste une continuité de la présence humaine dans sur un territoire paraissant particulièrement attractif. Cette partie de la vallée abritait un nombre relativement dense d'habitats antiques parmi lesquels certains se distinguent par des marques d'une richesse relative (types de céramique utilisés, présence d'hypocauste, éléments d'architecture). Les structures de la villa mises au jour au lieu-dit « les Gargottes » (commune d'Unias) correspondent tout à fait à ce modèle <sup>14</sup>.

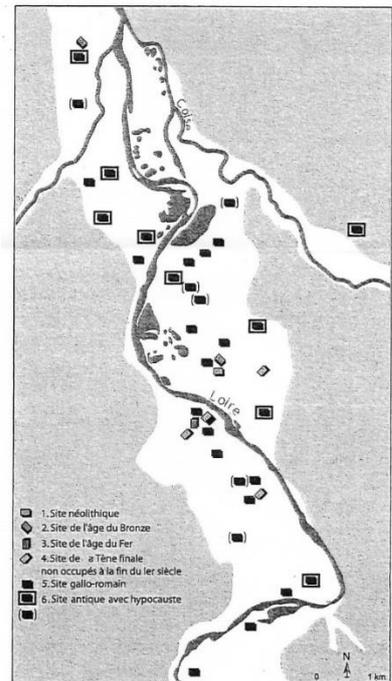


Fig. 4/. Vue en plan de la section de la plaine d'inondation forézienne prospectée systématiquement. D'après GEORGES (V.), CUBIZOLLES (H.), 2004.

<sup>11</sup> GEORGES (V.), CUBIZOLLES (H.) et alii ; *Datation, détermination et interprétation des témoins archéologiques de la Loire en Forez (Massif central France) : vers une histoire du peuplement*. In : BURNOUF (J.), LEVEAU (M.) dir., Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture, CTHS, 2004, p. 71 à 83.

<sup>12</sup> Ces importants espaces n'ont pu être explorés intégralement. Les archéologues ont pronostiqué, par des sondages, les secteurs leur paraissant d'un intérêt majeur.

<sup>13</sup> ARGANT (J.) ; Analyse palynologique pour la Préhistoire In : GEORGES (V.), CUBIZOLLES (H.), *op. cit.*, 2004, p. 75 à 77. Selon l'auteur, la présence d'épilobes et de bouleaux peut témoigner d'un défrichement par le feu.

<sup>14</sup> VERRIER (J.) ; *La villa rurale d'Unias*, Bulletin GRAL, 8, 1977, p. 51 à 71. Le matériel céramique recueilli incite à une datation de la 2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> siècle-début du III<sup>e</sup> siècle.

Elle est aujourd'hui située en zone inondable à 200 mètres de la « plaine basse » en bordure du fleuve, ce qui ne correspond pas forcément à la topographie antique dans la mesure où la rive droite présente des traces de méandres.

En aval de Montrond, la partie de la vallée allant de Marclopt jusqu'à Feurs avait été l'objet de campagnes de prospections dont les résultats cartographiés furent publiés en 1997<sup>15</sup>. Les cartes sont claires (fig. 5) : les implantations sont globalement nombreuses (environ un site tous les 2 kilomètres à La Tène, environ 1 kilomètre à l'époque gallo-romaine). La répartition dans l'espace est la même que ce soit pour les sites laténiens ou gallo-romains. Elle privilégie les rebords de la terrasse moyenne sur la rive gauche ainsi que les vallées du Vizézy et du Lignon. La rive droite apparaît moins bien dotée à l'exclusion de la périphérie de Feurs et de la vallée de la Loire. Cette disparité peut s'expliquer par des différences de topographie et de pédologie : les pentes bien drainées s'avérant plus attractives. Quoi qu'il en soit, la zone inondable se présentait alors comme un espace humainement inoccupé : constat que l'on pouvait lier à des problèmes de prospection (enfouissement profond des niveaux archéologiques ou exprimant une réalité historique traduisant le caractère répulsif de ce milieu (crues). Les résultats des recherches précédentes entre Andrézieux et Montrond répondent déjà à la question. Les découvertes faites en aval ne font que les confirmer.

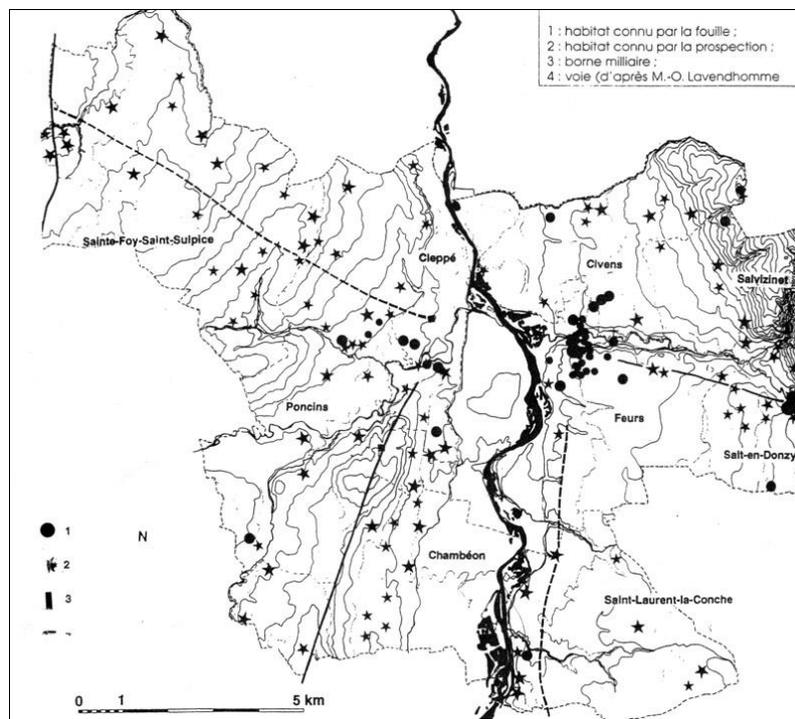


Fig. 5/. Sites gallo-romains de la région de Feurs. État des prospections en 1997. D'après LAVENDHOMME (M.-O.). *Carte archéologique de la Gaule, Loire, 1997.*

### Le secteur Saint-Laurent-la-Conche (lieu-dit « Bel-Air ») / Marclopt (lieu-dit « Tassin »)<sup>16</sup>

Le lieu-dit « Bel-Air » est situé sur une terrasse que la Loire longe aujourd'hui de très près (alt. 346 m)<sup>17</sup>. « Tassin » se trouve sur la même terrasse à quelque distance plus au sud environ 500 mètres). Cette dernière porte encore la trace d'anciens vallons et de chenaux comblés. Du fait de cette proximité géographique

<sup>15</sup> LAVENDHOMME (M.-O.) ; *L'occupation du sol de la plaine du Forez (Loire) à la fin du second âge du Fer et dans l'Antiquité*, *RACF*, 36, 1997, p. 131-144.

<sup>16</sup> CHARVET (A.) ; *Les occupations funéraires et les traces d'habitat découverts sur le site de Tassin à Marclopt (Loire, Rhône-Alpes)*, *Bulletin GRAL*, 25, 2015, p. 69 à 78.

<sup>17</sup> La rive opposée est longée par le « Gourd jaune », ancien délaissé du fleuve, qui est inclus aujourd'hui dans le périmètre de l'Écopôle.

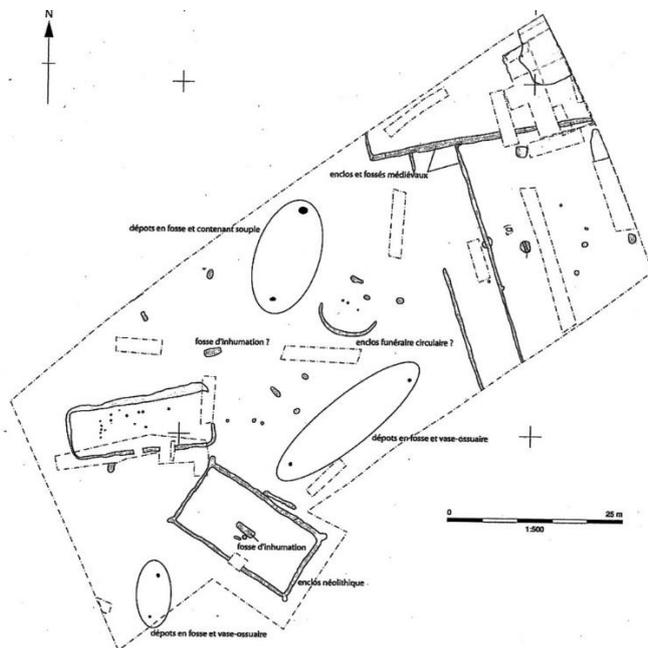
nous ne présenterons pas les deux sites séparément mais nous dégagerons les principaux types de structures témoignant des différentes phases d'occupation de cet espace.

Les vestiges découverts se rassemblent autour de deux types : l'un concerne l'habitat, l'autre les rites funéraires. Ils couvrent une longue période depuis le Néolithique moyen (4500 à 3500 av. J.-C.) jusqu'au II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Un habitat (certainement agricole d'après les types de céramique recueillis) est repérable dès le Bronze ancien (2300-1600 av. J.-C.) à Tassin, dans une zone semble-t-il humide, et se prolonge jusqu'au Bronze final (1350-850 av. J.-C.). Il se présente sous la forme de fossés de stockage, de foyers, de trous de poteaux, de fossés (drainage ?), l'ensemble assez mal conservé. Le matériel issu du comblement d'un chenal, utilisé comme dépotoir, confirme la chronologie d'une occupation dont l'importance se situe surtout à la charnière du Bronze moyen et du Bronze final (1300-1200 av. J.-C.).

Plus au nord, à « Bel-Air », la structure mise partiellement au jour s'avère d'une ampleur exceptionnelle dans le Forez <sup>18</sup>. Il s'agit d'une vaste enceinte fossoyée qui délimite un espace intérieur de plus de 3 ha. Le fossé, en partie taluté, est encore bien marqué avec une largeur de 1,50 m et une profondeur conservée d'un mètre. Il présente deux ouvertures (accès ?). À l'intérieur de l'enceinte, des trous de poteaux délimitent deux bâtiments allongés datables du Bronze final. Un bâtiment de plus petite dimension correspondant à une date plus ancienne existe à l'extérieur de l'enceinte où l'on trouve également des silos enterrés et des fosses. Cette localisation pose d'ailleurs la finalité de l'édification de l'enceinte (rôle défensif ?).

De l'habitat de l'âge du Fer et de la période gallo-romaine, il ne subsiste qu'un ensemble complexe de fossés qui a pu assurer le drainage du secteur mais aussi faire fonction de limite de parcelles. Un puits domestique signale l'existence proche d'un petit établissement agricole (deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. - fin I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.).



Des espaces funéraires étaient associés à ces habitats sans que des corrélations entre eux soient toujours établies.

Le plus ancien a été dégagé à Tassin. Il se présente sous deux aspects différents. Le premier, daté du Néolithique moyen (4500-3500 av. J.-C.) se compose d'un enclos fossoyé (190 m<sup>2</sup>) renfermant une tombe à inhumation accompagnée de vases (fig. 6). L'auteur, s'appuyant sur le fait que l'enclos ne présente pas d'ouverture d'accès, émet l'hypothèse de la présence en ce lieu d'un tumulus. Le second est constitué d'un ensemble, très arasé, de tombes à crémation avec vases-ossuaires. La datation ne permet pas de préciser plus que le Bronze final.

**Fig. 6/.** Site de Tassin (Marclopt). Plan de la nécropole de l'âge du Bronze. D'après CHARVET (A.), *Bulletin GRAL*, 2015. En noir, les crémations du Bronze final.

Sur le site de Bel-Air, outre trois tombes à incinération mise en évidence au sein de l'enceinte fossoyée et datées sensiblement de la même époque, les découvertes majeures concernent l'époque galloise.

<sup>18</sup> GEORGES (V.) ; « L'occupation du sol de la plaine du Forez (Loire) à la fin du second âge du Fer et dans l'Antiquité (Loire), in : O. LERMECIER, I. SENEPART et alii, *Actes des secondes Rencontres Nord-Sud de Préhistoire récente*, Dijon, 2015. Habitations et habitat du Néolithique à l'âge du Bronze en France et ses marges, p. 421 à 429.

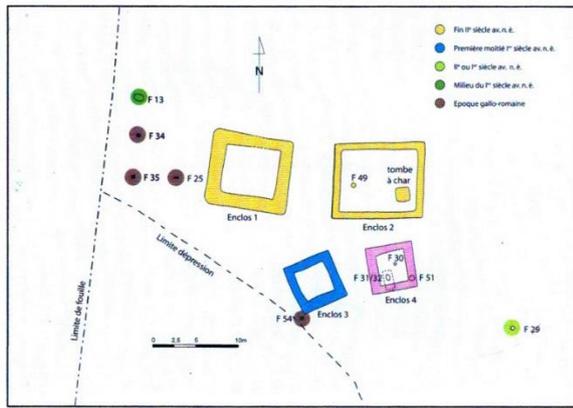


Fig. 7/. Site de « Bel-Air » (Saint-Laurent-la-Conche). Fouille 2008. Plan général des structures funéraires. D'après JUD (P.), GEORGES (V.), 2013.

La première structure fouillée est rarissime. Il s'agit d'une tombe à char<sup>19</sup> se présentant sous la forme d'une fosse quadrangulaire de près de deux mètres de côté renfermant des éléments de char en bronze, des restes humains calcinés ainsi qu'un riche mobilier, dont des fragments d'amphores, ayant accompagné le banquet funéraire. Une fosse circulaire, située à proximité a également livré du matériel provenant du bûcher. L'élargissement de la fouille a révélé que cette tombe se situait l'intérieur d'un enclos de 10,50 m x 8,80 m. Enclos et tombe sont attribuables à la période 120-80 av. J.-C. La vocation funéraire n'a pas été prouvée pour l'ensemble des trois autres enclos, de plus petite taille, situés en périphérie (fig. 7).

La datation de tous les vestiges (y compris des traces de sépultures gallo-romaines) découverts sur le site prouvent que cette nécropole a pu être utilisée durant environ deux siècles.

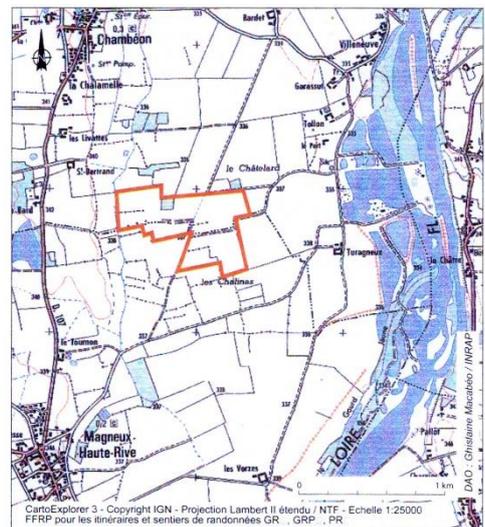
Les informations recueillies sur cette rive conduisent à élargir la problématique purement archéologique. La vaste enceinte du site de « Bel-Air », la nécropole de Tassin, datées de l'âge du Bronze témoignent d'une emprise sociale hiérarchisée sur le sol. La première en particulier dans laquelle V. Georges voit autre chose qu'un « *habitat agricole et vivrier voué à se déplacer au gré de l'épuisement du sol*<sup>20</sup> » mais l'expression d'un système de chefferies « *à l'intérieur d'un réseau de contacts et d'échanges* » débordant largement la simple vallée de la Loire. La tombe à char et la petite nécropole gauloise de Saint-Laurent-la-Conche posent la question de la présence possible d'un domaine foncier en relation avec une famille de notables ségusiaves.

### Le secteur de Chambéon/Magneux-Haute-Rive<sup>21</sup>

L'extension de la gravière affecte ici la zone inondable de la basse plaine alluviale (alt. 337 m). L'étendue (51 000 m<sup>2</sup>) sur laquelle ont porté les interventions archéologiques a permis de reconstituer l'évolution du site de façon relativement précise (fig. 8).

À l'instar de ce que nous ont appris les secteurs précédents situés sur la rive droite, l'occupation humaine recouvre, sur la rive gauche également, des temps très longs : de l'ensemble de la durée du Néolithique jusqu'à l'époque gallo-romaine.

Fig. 8/. Chambéon/Magneux-Haute-Rive. Situation géographique de la zone étudiée. D'après VERMEULEN (C.), 2013.



La paléomorphologie ressemble à celle du secteur Andrézieux-Montrond : un plancher constitué de galets, de graviers, de sables plus ou moins limoneux sur lequel s'est installé un ensemble de chenaux. Ceux-

<sup>19</sup> JUD (P.), GEORGES (V.) coll. ; *La tombe à char et la nécropole gauloise de Saint-Laurent-la-Conche (Loire)*. In : *Regards sur l'archéologie, Actes des journées d'études du 1-5 novembre 2011, Recueil de mémoires et documents sur le Forez*, La Diana/FRAL, t. 48, 2013, p. 103 à 115.

<sup>20</sup> GEORGES (V.) ; *op.cit.*, p. 427 et fig. 4.

<sup>21</sup> VERMEULEN (C.) ; *12 500 ans d'occupation dans la plaine du Forez, corrélation entre l'Homme et son environnement*, in : *Regards sur l'archéologie*, 2013, *op. cit.*, p. 117 à 139.

ci ont joué un rôle majeur dans l'installation humaine en fonction du degré de leur comblement, de la présence et de la persistance plus ou moins longue de zones humides.

Ainsi au Néolithique la colonisation humaine, connue par du mobilier céramique et lithique, concerne, selon les endroits, soit les berges des chenaux soit des zones un plus élevées, mieux drainées.

L'âge du Bronze a laissé des traces plus perceptibles. Certaines appartiennent à un habitat (silos, fours, vases de stockage, fosses d'extraction), d'autres se rattachent à une fonction funéraire (inhumations). De multiples indices (graines, fragments osseux d'animaux) attestent une activité agricole basée sur la culture céréalière (orge, blé, petit épeautre) et l'élevage.

Cette dernière perdure jusqu'au milieu du <sup>ve</sup> siècle av. J.-C. (premier âge du Fer) dans un environnement naturel qui s'est différencié. Il associe, en dehors des espaces de cultures, trois milieux principaux : des forêts et des haies constituées, entre autres, de bouleaux, d'érables, d'aulnes et de tilleuls, des pelouses sèches et des friches et enfin la bordure des eaux peuplée d'espèces comme le saule, et le peuplier.

La période de La Tène finale (<sup>1er</sup> siècle av. J.-C.) voit le comblement des chenaux. Une ferme s'est installée au cœur des sols fertiles des Chambons parsemés de bosquets de chênes. De cet établissement, il subsiste trois enclos fossoyés et un petit espace funéraire. Un bâtiment, appartenant à une exploitation agricole dont les fondations ont été dégagées le long d'un chemin antique assure la continuité chronologique de l'occupation jusqu'aux <sup>IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup></sup> siècles de notre ère.

### **La « Font de l'Or » (Cleppé) <sup>22</sup>**

Le site se localise sur une basse terrasse d'inondation de la rive gauche, au sud de la commune de Cleppé, en bordure de l'A72. Le cours de la Loire se situe aujourd'hui à environ 1 500 mètres plus à l'est, mais la présence toute proche de l'Alliot et du « Gourd du Croël » marquant un ancien tracé de la Loire indiquent clairement une ancienne position du fleuve beaucoup plus occidentale. L'un des deux paléochenaux comblés et détectés par la fouille pourrait être rattaché à ce tracé. Cet environnement fluvial a passablement remanié le matériel et certaines structures archéologiques. Les chercheurs ont constaté la succession de périodes de crues et de périodes d'assèchement induisant la réactivation des chenaux et le déplacement des zones d'installation.

L'occupation humaine dans cette zone remonte au Néolithique ancien et moyen (4800-4200 av. J.-C.). Dans la partie nord de la fouille, un ancien chenal abrite deux doubles alignements de foyers de combustion aménagés en galets (type foyer polynésien) qui se développe sur cinquante mètres de long. Il constitue l'élément le plus remarquable rattachable à cette occupation (Néolithique moyen, 4500-3500 av. J.-C.). Il se complète par des épandages des tessons de céramiques, du matériel lithique, meules, sans doute proche de zones d'activité agricole et artisanale (traitement des céréales, travail du tissage). L'habitat se signale par des trous de poteaux, des fragments de torchis et des fosses.

Du mobilier céramique et lithique recueilli sur l'ensemble du site atteste de la pérennité de son occupation au Néolithique final (3500-2600 av. J.-C.) et à un degré moindre à l'âge du Bronze.

L'Antiquité n'a pas livré de structures relatives à de l'habitat ou à des nécropoles. Peuvent être rattachés à cette époque quatre grands fossés orientés est-ouest traversant tout le site creusés dans un but de drainage des parcelles.

## DES HOMMES CIRCULENT

### **« Les chemins de terre » : franchir le fleuve.**

La carte établie par É. Fournial <sup>23</sup> du réseau routier implanté dans le Forez au <sup>XIII<sup>e</sup></sup> siècle est particulièrement éclairante de la circulation terrestre dans la vallée de la Loire à cette époque. Les voies méridiennes, dont le Chemin du Forez, se développaient largement à l'ouest de la rive gauche du fleuve. Aucun itinéraire majeur n'est signalé sur la rive droite. Les tracés transversaux reliant soit Lyon, soit Vienne à l'Auvergne (Clermont, Vichy, Le Puy), remontent certainement pour la plupart d'entre eux à la période antique.

<sup>22</sup> PARTOURET (J.) : *La ZAC de « La Font de l'Or » à Feurs : au moins 6 000 ans d'occupation en bordure de fleuve*, *Bulletin GRAL*, 24, 2014, p. 81 à 87.

<sup>23</sup> FOURNIAL (É.) ; *Les villes et l'économie d'échanges en Forez aux <sup>XIII<sup>e</sup></sup> et <sup>XIV<sup>e</sup></sup> siècles*, Paris, 1967, carte hors-texte.

C'est précisément le cas pour l'ancienne voie dite d'Agrippa reliant Lyon à Saintes via Clermont et Limoges. Quoi qu'il en soit, l'itinéraire nécessitait un franchissement du fleuve. Par quels moyens, gués, ponts ?

Il va sans dire que pour les périodes les plus anciennes c'est la première solution qui a prévalu, mais il est bien difficile aujourd'hui d'en déterminer le nombre et surtout les emplacements. Le toponyme « port/portus » que les archives médiévales permettent de localiser tout au long du fleuve <sup>24</sup> en garde-t-il la trace ? Rien n'est moins sûr compte tenu des variations de son cours dans le temps. Par contre, la proximité de deux sites gaulois d'importance, à savoir Goincet (commune de Poncins) et Feurs, en position de vis-à-vis sur les deux rives, constitue un fort indice de l'existence d'un gué à ce niveau de la vallée.

### Un pont fut-il édifié à Feurs durant l'Antiquité ?

La logique pourrait le laisser admettre : une voie majeure dans le réseau impériale de la Gaule croisait ici un axe de circulation non moins important.

Mais les preuves manquent pour en établir la réalité. Un seul texte, daté de 1433, mentionne l'existence d'un pont à Feurs <sup>25</sup>. Il s'agit d'une autorisation accordée par Charles de Bourbon à Jean Meilhon (Million) marchand de Feurs, d'achever la construction d'un pont en bois à Randans, près de Feurs, en remplacement d'un ancien pont de pierre dont « *les fondements* » de six ou sept piles « *qui sont apparessans encore en ladite rivière* ».

L'existence de ce vieux pont médiéval a divisé les historiens du Forez. É. Fournial admet sa présence durant une courte période de soixante à quatre-vingts ans depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>26</sup>. M. Gonon <sup>27</sup> et J.-E. Dufour <sup>28</sup> récusent cette proposition avançant, entre autres, l'argument du peu de testaments qui le mentionnent et d'une possible confusion du scribe entre « Loire » et « Loise » <sup>29</sup>.

En fait, se pose la question de la chronologie de ces piles apparemment fortement arasées et devenues invisibles aujourd'hui. Ne peut-on admettre leur construction durant la période antique afin de soutenir un tablier de bois ? Cette technique de construction n'est pas rare dans le monde romain où les ponts n'étaient pas tous édifiés totalement en pierre. Elle se retrouve, entre autres, dans la construction du pont de Vienne <sup>30</sup> et de celui lancé sur le Danube figuré sur la colonne Trajane <sup>31</sup> (fig. 9). Dès lors, il est possible d'envisager une éventuelle réutilisation de ce vestige de pierre à la fin du XIII<sup>e</sup>, après une longue période ayant suivi sa destruction ? H. Ramet et G. Guichard émettent cette possibilité sans la discuter : « *Sur la Loire aucun pont n'existait plus au XV<sup>e</sup> siècle ; le vieux pont romain et féodal <sup>32</sup> était réduit à quatre arches <sup>33</sup> qu'on voyait encore dans le lit du fleuve <sup>34</sup>.* »

Dans l'ignorance qui est encore la nôtre de la topographie ancienne du lit du fleuve, l'hypothèse d'un pont antique à *Forum Segusiavorum* n'est donc pas à exclure totalement.

<sup>24</sup> DUFOUR (J.-E.) ; Dictionnaire topographique du Forez, 1946, col. 750-752.

<sup>25</sup> VERD ; Ancien pont de Feurs, Mémoires et documents sur le Forez, La Diana, t. 1, 1873, p. 111 à 115.

<sup>26</sup> FOURNIAL (É.) ; *op. cit.*, p. 147.

<sup>27</sup> GONON (M.) ; *La Loire, lien ou obstacle en Forez au Moyen Âge*, Bulletin Diana, XXXIX, 7, 1966, p. 288-301. La carte des ponts qui accompagne cette publication n'en fait figurer aucun à Feurs.

<sup>28</sup> DUFOUR (J.-E.), *op. cit.*, col. 740.

<sup>29</sup> Le nombre de piles conservées, s'il est exact, est peu compatible avec la largeur modeste de la Loise. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Duguet a eu une connaissance, indirecte et fort imprécise, de l'existence de ces vestiges : « *On m'a dit qu'on avait vu quelques restes.* » Mais il ne croit pas en l'existence d'un pont (Abbé DUGUET ; Feurs, Mémoire (1660-1724), réédit. La Diana, 2000, p. 75-76).

<sup>30</sup> PELLETIER (A.) ; *Le pont romain de Vienne. Iconographie et archéologie*, Cahiers d'Histoire, t. XXVII, 1, 1982, p. 35 à 44.

<sup>31</sup> Dossier de l'Archéologie, n° 17, juillet-août 1976.

<sup>32</sup> Souligné par nous.

<sup>33</sup> Il s'agit sans doute des « piles » mentionnées dans le texte médiéval.

<sup>34</sup> RAMET (H.), GUICHARD (G.) ; Feurs, La plaine du Forez, s.d., p. 289.



Fig. 9/. Pont sur le Danube, II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. colonne Trajane. Rome.

### Le pont de Saint-Rambert : un autre lieu de franchissement du fleuve dans l'Antiquité ?

Le même scénario peut s'appliquer à d'autres ponts médiévaux, bien documentés ceux-ci, qui franchissaient la Loire : Saint-Rambert, Rivas<sup>35</sup> Pinay et Saint-Maurice. Les vestiges qui en subsistent (ou subsistaient) ont conduit la tradition et la littérature savante à les assimiler à des restes d'ouvrages gallo-romains. Celui de Saint-Rambert est le seul qui se maintint jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la majorité des autres n'ayant pas survécu aux troubles économiques qui compromirent gravement leur entretien à la fin du XIV<sup>e</sup> et du début du XV<sup>e</sup> siècle.

Cité dans les sources médiévales dès le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup> il fut l'objet, grâce à de nombreuses donations, de plusieurs réfections en bois (1348) ou en pierre (1395 ?). Les basses eaux de juin 1945 découvrirent un ensemble de cinq piles, développé sur une cinquantaine de mètres et situé en amont du pont actuel. Le fait majeur que put observer alors J. Renaud<sup>37</sup> est la présence de pilotis de bois « sous et en aval d'une des piles occidentales... la tête de ces pilotis est noyée dans un béton très dur fait de mortier et de gros cailloux roulés formant plate-forme » servant de base au parement (fig. 10).



Fig. 10/. Pont de Saint-Rambert-sur-Loire. Clichés des piles en pierre avec pilotis. D'après RENAUD (J.), *Bulletin Diana*, 1945.

La similitude de cette technique avec celle observée sur le pont antique de Vienne<sup>38</sup> et sur d'autres ouvrages antiques sur le Rhin, par exemple, plaide en faveur de l'existence d'un pont associant tablier de bois et piles en pierre à Saint-Rambert durant l'époque gallo-romaine. La présence d'un tel ouvrage peut tout à fait se justifier par les liaisons importantes avec le nord (Feurs) et surtout avec l'est (Vienne/vallée du Rhône) qui y aboutissent. Le passage en cet endroit favorisant un cheminement vers l'ouest (en jonction avec la voie Bolène), plus méridional que celui passant par Feurs.

<sup>35</sup> VALLA (M.) ; *Le pont de Rivas*, 98<sup>e</sup> Congrès des sociétés savantes, Saint-Étienne, 1973, Archéologie, p. 329-347. Ce pont fut édifié dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Selon É. Fournial il fut rapidement détruit par une crue et ne fut jamais reconstruit.

<sup>36</sup> DUFOR (J.) ; *Les vieux ponts de Saint-Rambert-sur-Loire*, Montbrison, 1923, 17 p., Extrait *Bulletin Diana*, XXI, 1922, p.102 à 105.

<sup>37</sup> RENAUD (J.) ; *Les pilotis du vieux pont de Saint-Rambert-sur-Loire*, *Bulletin Diana*, XXIX, 3, 1945, p. 98-99, phot. hors-texte. Il existe une carte postale ancienne montrant ces vestiges.

<sup>38</sup> PELLETIER (A.) ; *op. cit.*, fig. p. 44.

Des arguments architecturaux sensiblement du même ordre peuvent être appliqués aux vestiges des ponts de Piney et de Saint-Maurice-sur-Loire. Dans le premier cas « *trois piles du pont apparaissaient visiblement sur la face septentrionale de la digue* » selon A. Vachez<sup>39</sup>. Un texte de 1340<sup>40</sup> mentionne l'existence de vestiges de piles en pierre à Saint-Maurice-sur-Loire.

Les opinions divergent quant à l'origine gallo-romaine de ces deux ponts. À Piney, elle est admise par J.-E. Dufour<sup>41</sup>, elle n'est plus que « *probable* » selon É. Fournial<sup>42</sup>. Quant à Saint-Maurice, selon É. Jeannez « *dans ces piles, ruines incontestables d'un ancien pont, rien ne révèle une origine romaine comme à Piney* »<sup>43</sup>.

Gués, bacs, et ponts ; bien des interrogations demeurent encore non pas quant à leur potentielle existence mais à leur localisation. Quoi qu'il en soit, il est certain que le fleuve n'est pas demeuré infranchissable. L'archéologie peut encore nous étonner.

### **« Le chemin d'eau » naviguer sur le fleuve.**

La navigation sur la Loire en Forez, en ces temps fort lointains, demeure une activité encore mal connue. Ni document épigraphique dont la période gallo-romaine n'était pourtant pas avare sur le sujet<sup>44</sup>, ni structure archéologique comme des traces d'appontements sur les berges du fleuve, ou d'épaves (ne rêvons pas !) ne sont encore parvenus jusqu'à nous. Il faut donc se contenter de supputations, étant entendu que, l'hypothèse de l'utilisation du fleuve comme voie de transport demeure la plus forte. Rien d'ailleurs, dans la plaine en tout cas, ne pouvait compromettre de manière incontournable la navigabilité du cours d'eau : ni les éventuels changements de tracés du lit majeur, ni les variations de débit, autant d'obstacles que des embarcations, somme toute modestes, pouvaient négocier<sup>45</sup>.

De plus, dans un texte célèbre le géographe Strabon après avoir décrit une route terrestre reliant la vallée du Rhône à celle de la Loire, précise : « *La Loire qui descend des Cemmènes (Cévennes) à l'Océan offre ensuite une voie particulièrement commode* »<sup>46</sup>.

La situation portuaire occupée par les deux agglomérations majeures de l'époque gauloise puis gallo-romaine, Roanne et Feurs, constitue un argument de poids.

Les positions topographiques des trois *oppida*, Essalois, Le Crêt-Chatelard et Joeuvres, particulièrement bien choisies par rapport au cours du fleuve, ne peuvent que renforcer cette présomption d'une navigation ligérienne. Néanmoins, il n'est pas certain que ces trois agglomérations indigènes n'aient eu que le fleuve pour origine et pour seule vocation de le contrôler. Le rôle de routes terrestres ne peut être rejeté. Y. Burnand a soulevé cette question dans un article déjà ancien consacré à la vallée du Rhône<sup>47</sup>. Les sites de hauteur, depuis Arles jusqu'au confluent avec l'Isère, constituent certes des points d'observation du couloir rhodanien, situés à quelque distance du fleuve. Ils ne jalonnaient pas un chemin fluvial mais une route terrestre. Certes la vallée de la Loire en Forez n'est pas celle du Rhône, mais la question mérite d'être prise en considération. Dans cette perspective M.-C. Kurzaj<sup>48</sup> propose un

<sup>39</sup> VACHEZ (A.) ; Canton de Néronde, in. THIOLLIER (F.), Le Forez pittoresque et monumental, 1889, p. 198.

<sup>40</sup> DUFOUR (J.-E.), *op. cit.*, col. 743 « *juxta pilas pontis lapideas citra Ligerim subtus Sanctum Mauricium* ». « *La méthode de construction observée dans le pont du Gard (grand appareil) se retrouve dans les piles de celui de Piney et permet de lui attribuer une origine romaine.* »

<sup>41</sup> *Ibid.*, col. 740.

<sup>42</sup> FOURNIAL (É.) ; *op. cit.*, p. 146.

<sup>43</sup> JEANNEZ (É.) ; in : Le Forez pittoresque et monumental de Félix Thiollier, p. 153.

<sup>44</sup> À l'exception d'une inscription lyonnaise mentionnant, parmi les cinq corporations de bateliers qui se partageaient le commerce sur la Saône, « des nautes de la Saône et de la Loire » (A. PELLETIER ; *Les nautes de la Saône et le commerce à l'époque romaine*, in : BRAVARD (J.-P.) et alii, La Saône, axe de civilisation, 2002, p. 323 à 333.

<sup>45</sup> BURNAND (Y.) ; Un aspect de la géographie des transports dans la Narbonnaise rhodanienne : les nautes de l'Ouvèze et de l'Ardèche, *Revue archéologique de Narbonnaise*, IV, 1971, p. 149 à 158.

<sup>46</sup> STRABON, Géographie, IV, 1-14.

<sup>47</sup> BURNAND (Y.) ; *Le rôle des communications fluviales dans la genèse et le développement des villes antiques du sud-est de la Gaule*, in : Thèmes de recherches sur les villes antiques d'Occident, Colloque CNRS, Strasbourg, oct. 1971, Paris, 1977, p. 279 à 304.

<sup>48</sup> KURZAJ (M.-C.) ; *Occupation du sol et dynamiques commerciales dans le sud du territoire des Ségusiaves (I<sup>er</sup> et 1<sup>er</sup> siècles av. J.-C.)*, Bulletin GRAL, 23, 2013, p. 17 à 35.

double schéma de circulation dans la vallée, l'un associant voie fluviale et voie terrestre est particulièrement intéressant (fig. 11).

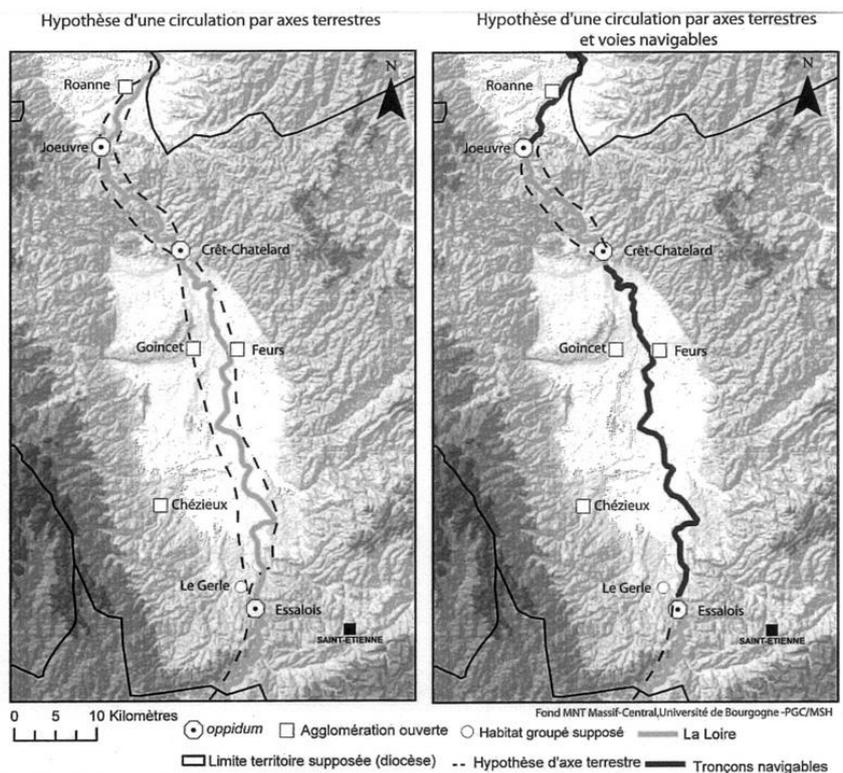


Fig. 11/. Hypothèses de circulation le long du cours de la Loire à la fin du second âge du Fer.  
D'après KURZAJ (M.-C.). *Bulletin GRAL*, 2013.

## CONCLUSION

Au terme de ce panorama de ce que l'archéologie a apporté depuis quelques années à la connaissance de la vallée de la Loire, le constat ne souffre pas d'ambiguïté : dès le Néolithique ancien, soit il y a six millénaires, l'homme a su composer avec le fleuve s'accommodant des changements, parfois brutaux, affectant la plaine alluviale. Installation précoce mais aussi durable : E. Patouret a constaté, à propos des foyers découverts à « La Font de l'Or » que leur chronologie relative révèle une utilisation durant plusieurs générations. Cela suppose des déplacements de l'habitat, de faible ampleur, mais qui prouvent une constante adaptation en fonction des dépôts d'alluvions lors des montées d'eau.

Des constatations du même ordre peuvent être formulées à propos du site plus méridional de Chambéon/Magneux-Haute-Rive. Dans ce secteur également, les recherches ont démontré une occupation soigneusement localisée depuis le Néolithique jusqu'à l'époque gallo-romaine en fonction de l'évolution du comblement des divers chenaux.

Le cultivateur-éleveur de la Préhistoire, mais aussi celui de périodes beaucoup plus proches de nous, a trouvé son compte dans cet espace, près du fleuve : l'eau, des ressources alimentaires (pêche, végétaux), des ressources en matériaux (bois, pierre, argile), lieux de pacages et surtout un sol fertile. Au fil de longs siècles il a commencé à modeler un paysage que les analyses de paléobotanique permettent de reconstituer peu à peu.

Tous les sites ont livré des traces d'échanges : matériel lithique à « La Font de l'Or <sup>49</sup> », élément de bijoux à Tassin <sup>50</sup>, puis à des témoignages d'un réel commerce : céramiques et amphores dans la tombe à char et la nécropole gauloises de « Bel-Air ». Lieu de vie, voie de circulation : la vallée de la Loire affirmait ainsi, en ces temps fort anciens, ses vocation.

<sup>49</sup> PATOURET (J.) ; *op. cit.*, p. 86.

<sup>50</sup> CHARVET (A.) ; *op. cit.*, p. 71, il s'agit de perles en variscite originaires de Catalogne.